



Règlement budgétaire et financier M57

DEL03_2023_02_27

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Le vingt-sept février deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, du PREMORVAN Erika, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, Purenne Myriam.

Étaient absents excusés : GARIDO Véronique, DINASQUET Carolyn, DUPUY Typhenn.

Absentes : PROD'HOMME Anne Sophie.

Pouvoirs : GARIDO Véronique donne pouvoir à LE ROUX Anne

DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent

DUPUY Typhenn donne pouvoir à GUÉGAN Christian.

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informera l'assemblée :

Par délibération n°2022-66 du 18 juillet 2022, le conseil municipal a adopté la nomenclature budgétaire comptable M57 à compter du 01 janvier 2023.

Cette nomenclature transpose aux communes une large part des règles budgétaires et comptables applicables aux métropoles, régions et départements. Parmi ces règles figure l'obligation de se doter d'un règlement budgétaire et financier (RBF). Le présent règlement fixe les règles de gestion applicable à la commune pour la préparation et l'exécution budgétaire.

Ce règlement s'articule autour des points suivants :

- le cadre juridique du budget

- l'exécution budgétaire
- les opérations financières et opérations de fin d'année
- la gestion de la dette et de la trésorerie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE D'ADOPTER** le règlement budgétaire et financier de la commune.

ADOPTÉ: à 28 voix pour.

PJ : Règlement budgétaire.

Fait à LANGUIDIC, le 02 mars 2023



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "L. Duval", is written over a horizontal line.

Laurent DUVAL